

Réunion du syndicat n° 28 du 11 novembre 2017 à la mairie du Freney d'Oisans

Présence

Christian Pichoud	Maire du Freney	P
Yves Moiroux	Maire d'Auris	P
Jean-Patrick Ougier	Président	P
Alain Arnol	Vice-Président	P
Robert Veyrat	Représentant de M le Maire du Freney	P
Jean-Michel Veyrat	Représentant de M le Maire d'Auris	P
Gilles Roehrich	2 ^{ème} secrétaire	P
Maurice Rignon	1 ^{er} secrétaire	P

Ordre du jour

1. Le problème des dégradations causées dans les hameaux par les brebis du groupement pastoral « La Romanche ».
2. Détails de l'Assemblée des Propriétaires du 18 novembre

Groupement Pastoral « La Romanche »

Les faits - Conduite du troupeau et dégradations

La situation s'est fortement dégradée à mi-octobre.

- Nombreuses plaintes des habitants des hameaux à cause de la présence des brebis dans les espaces extérieurs à l'AFPa et même privés
- Tout ce qui est vert est mangé
- Certains murets, certaines clôtures sont démolis
- Il y a eu des attaques de loups
- Le troupeau est souvent dispersé
- Certaines brebis blessées meurent
- Il y a de nombreux agnelages
- Certains agneaux meurent de froid
- En général, lorsque Guillaume, le berger, est averti il vient récupérer la partie du troupeau égaré ou, la bête malade ou, le nouveau-né ou, les cadavres
- De nombreuses fois il a été demandé à Guillaume de faire attention
- Les réponses sont toujours : oui, mais rien ne change.
- La commune a fait un grand nettoyage de Puy le Haut, balayage et même lavage. Mais la semaine d'après tout était à refaire.
- La commune est intervenue pour enlever des pierres entrainées par le passage du troupeau sur le chemin d'accès à la maison Pereira
- La situation s'est aggravée avec l'arrivée du froid
- Au moment de la réunion, Yves Moiroux rapporte qu'il a été découvert sur Auris, en bordure de route, un sac contenant des cadavres d'agneaux

Les faits - Charge excessive de l'alpage et départ tardif

- Le dernier camion pour le retour des moutons est venu le mercredi 8 novembre (sur la demande du président du GP lui-même) alors que la convention fixe la date de fin d'estive au 15 octobre
- On a parlé de 2 800 brebis au moment le plus fort de l'estive
- La charge normale est de 2,5 brebis à l'hectare. Nous connaissons la surface louée sur le Freney, qui est de 242 ha, mais pas celle d'Auris. Très grossièrement, si on dit qu'il y a 800 ha en tout, le maximum autorisé serait de 2000 brebis

Le dossier « Guillaume »

Notre dossier comprend :

- Des mails de Philippe Raybaudi, dont le dépôt de plainte auprès de la gendarmerie de Bourg d'Oisans
- Des mails de la famille Pereira, dont de nombreux plants récents ont été saccagés. On apprécie la pondération et l'équilibre de ces écrits.
- Des photos d'une brebis morte laissée dans l'abri chez Olivero

Actions

Guillaume est dépassé. Est-ce qu'on doit exiger la présence de deux bergers ? On doit modifier notre convention en incluant des pénalités en cas de dégradation des hameaux ou de dépassement de la charge autorisée.

Dans l'immédiat il est décidé d'envoyer une lettre de convocation de la présidente pour venir s'expliquer devant les propriétaires le 18 novembre.

Copie de la lettre adressée au GP « La romanche »

Association Foncière Pastorale autorisée de Sarennes
La Mairie
38142 Le Freney d'Oisans

à Groupement Pastoral « La Romanche »
Mme Cécile PIGAGLIO
Mas Bellan, route de Gondard
13104 MAS THIBERT

Le 11 novembre 2017

Convocation à l'Assemblée Générale de l'AFPa Mme la présidente

Comme vous le savez, la conduite du troupeau sur les terres de la commune du Freney a provoqué chez les habitants un sentiment de colère et d'indignation. De nombreux témoignages nous sont parvenus rapportant les déprédations de terrains privés et de murets, l'abandon de brebis, la découverte d'agneaux morts dans les 1^{ers} jours de novembre. S'ajoute à ce constat déjà alarmant l'état de surpâturage du territoire qui vous est concédé et qui obère les conditions de pâturage de l'année prochaine.

Vous ne serez pas surprise d'apprendre que les propriétaires des terrains gérés par l'AFPa sont très mécontents. Ils attendent donc de votre part que vous soyez présente lors de leur AG du 18 novembre afin de leur expliquer les raisons d'une telle situation et leur présenter les mesures que vous comptez prendre pour éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir.

Comme vous le savez, la convention qui nous lie à votre groupement pastoral arrive à échéance et doit être renouvelée pour les cinq prochaines années. Nous souhaitons donc vous rencontrer le plus rapidement possible afin de poser les conditions nouvelles de cette convention.

Nous vous serons reconnaissants de nous faire savoir si vous serez présente à cette Assemblée.

Nous vous adressons, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Jean-Patrick OUGIER
Président de l'AFPa

Détails concernant l'AG du 18 novembre

Diagnostic pastoral par : Julien Vilmant (confirmée le 14 novembre)

- Rapport moral par JP Ougier
- Rapport financier et budget par G Roehrich
- Travaux en cours et futur par A Arnol

Attribution des pouvoirs reçus par courrier, le vendredi 17 à 16h30